

Communiqué de presse

Hôpital du Valais: accord salarial trouvé pour 2015

Sion, le 9 janvier 2015 – L'Hôpital du Valais et ses partenaires syndicaux ont signé fin 2014 un protocole d'accord sur la politique salariale et sociale 2015, dans le cadre de la Convention collective de travail (CCT) en vigueur.

Au terme de nombreux échanges, l'Hôpital du Valais (HVS) et les syndicats signataires de la CCT – Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV), Syndicat Suisse des Services Publics (SSP) et Syndicat interprofessionnel SYNA – ont signé le 18 décembre 2014 avec le président du Conseil d'Administration, le directeur général et la directrice des Ressources humaines de l'Hôpital du Valais un protocole d'accord portant sur la politique salariale et sociale en 2015.

Progression salariale

L'inflation mesurée entre novembre 2013 et novembre 2014 étant nulle, les grilles salariales en vigueur ne sont pas modifiées pour l'année 2015.

La plupart des employé-e-s de l'Hôpital du Valais verront néanmoins leur salaire augmenter en 2015, car les parts d'expérience seront accordées à l'ensemble des bénéficiaires de la CCT, comme celle-ci le prévoit expressément.

Effort de l'employeur pour la retraite anticipée

La *Fondation de retraite anticipée du secteur valaisan de la santé (RETASV)* verra son taux de cotisation global augmenter à nouveau en 2015, passant de 3,2% à 3,4%. Tout comme en 2014, l'Hôpital prendra à sa charge l'entier de l'augmentation globale de cotisation.

La cotisation globale RETASV 2015 de 3,4% sera donc constituée d'une part employeur de 1,9% et d'une part employé-e-s de 1,5%. Cette mesure permet d'éviter aux employé-e-s ne bénéficiant pas d'une progression des parts d'expérience d'éviter une baisse de leur revenu net.

Travail en commun pour des améliorations futures

Au-delà des négociations salariales stricto sensu, l'Hôpital du Valais et les syndicats signataires de la CCT ont d'ores et déjà convenu d'œuvrer en commun en 2015 pour mener à bien deux chantiers importants, la révision du

catalogue des fonctions ainsi que le suivi de l'enquête de satisfaction menée fin 2014 par l'Hôpital du Valais auprès de l'ensemble de son personnel.

Climat constructif malgré la rigueur

Les syndicats impliqués dans cette négociation et l'Hôpital du Valais se félicitent de l'état d'esprit et du climat constructif qui ont régné lors de ces échanges, malgré les importantes contraintes budgétaires. Toutes les parties présentes sont heureuses de l'aboutissement de cet accord, qui correspond à la volonté de chacun d'offrir des conditions de travail attractives à l'Hôpital du Valais.

Pour de plus amples informations:

- Mme Nathalie Schwery, Directrice des ressources humaines HVS •
027 603 67 20
- M. Patrik Chabbey, secrétaire général SCIV • 079 460 50 29
- Mme Daniela Pollinger Diovisalvi, secrétaire régionale SYNA •
027 948 09 30
- Mme Natalie D'Aoust-Ribordy, secrétaire régionale SSP •
078 642 55 83